

DECISION N° 108-2025

Portant validation de devis de la société Normandie CEA PRO pour l'intervention à la suite de l'orage du 25 juin 2025 pour service espaces verts et chemins ruraux de la ville

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L.

2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu le devis D250272 pour l'intervention à la suite de l'orage du 25 juin 2025 pour le service espaces verts et chemins ruraux de la ville.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider le devis n°D250272 d'un montant total de 6020 euros HT.

signé électroniquement le 18/07/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

